

HANEY

*Later Revised
Slightly*

Study of
DEPARTMENT OF NATIONAL ECONOMY
Tentative Recommendations

We recommend that:

A. The Department of National Economy confine its activities to the commercial and industrial segment of the economy and be re-named accordingly the Department of Commerce and Industry. The Department would have general responsibility for government action in the following fields:

1. Collection, analysis and dissemination of trade and industry statistics.
2. Promotion of foreign and domestic commerce, including issuance of export and import licenses.
3. Price control.
4. Weights and measures and pure food standards.
5. Establishment of standards of quality for manufactured articles.
6. Issuance of patents and trade-marks.
7. Research and exploration for metals and minerals to develop new resources.
8. Exploitation of nationally-owned mineral deposits.
9. Determine requirements of imported equipment and materials for commerce and industry.
10. Industrial mobilization including plant, equipment and man-power.

11. Development and supervision of industrial and commercial cooperatives.

In subsequent reports we shall examine the desirability of including within the Department of Commerce and Industry responsibility for:

1. Regulation of common and contract carriers by land, sea and air.
2. Meteorological Service.
3. Establishment and maintenance of aids to air navigation, certification of civilian airplane pilots, and the inspection and registration of aircraft.
4. Control of electric power.

B. The new Department of Commerce and Industry should be divested of any responsibility for national economic planning. Its role in economic planning should be limited to estimating the needs and capacities of commerce and industry.

We believe that planning for the economy as a whole can best be performed by a specialized agency reporting directly to the President.

C. The National Institute of Statistics should be transferred to the proposed entity for national economic planning, and the Institute should be strengthened in personnel to fulfill its enlarged role. The Department should include a Service of Statistical and Economic Analysis concerned with commerce and industry.

D. We propose the following plan of internal organization:

← Secretary

← Director of Cabinet

↓
Secretary General

Service of Administration

Bureau of Personnel

Bureau of Accounting and Procurement

Bureau of Mail and Files

Bureau of Organization and Methods

Service of Plans and Programs *and Policy*

Bureau of Program Review

Bureau of Statistics and Economic Analysis

Bureau of Laws and Regulations

Service of Field Administration

Field Representatives

Directorate of Domestic Commerce

Service of Tourism

Service of Commercial Development

Service of Allocation and Control

Directorate of Foreign Commerce

Service of Export-Import Licenses

Service of Export Development

Service of Program Planning

Directorate of Industrial Development

Service of Technical Standards and Research

Service of Industrial Mobilization

Service of Patents and Trade-Marks

Service of Fuels and Minerals

The offices of General Director of Mines, Handicraft and Industry, and General Director of Commerce should be abolished.

E. Changes in Organizational Responsibilities.

1. Transfer the Office of Tourism to Directorate of Domestic Trade. It was until recently a semi-autonomous body attached to the Department of Public Works, and has been assigned to the newly-created Department of Reconstruction and Town Planning.
2. Establish a Service of Commercial Development in the Directorate of Domestic Commerce. The Service would assume the present functions of the Bureau of Handicraft Promotion, which would be abolished. The Departmental radio broadcasts now presented by the National Institute of Statistics would become a responsibility of the new Service.
3. Establish a Service of Allocation and Controls in the Directorate of Domestic Commerce. This Service would assume the duties of the present Supply Bureau and the Taxation Bureau of the Service of Domestic Trade, and also assume the duties of the Service of Price Control and the Service of Fraud Prevention now in the Directorate of Domestic Trade. The displaced entities should be abolished.
4. Set up the Chamber of Commerce as a private entity.

F. Directorate of Industrial Development.

1. Service of Industrial Mobilization to assume the duties of the present Bureau of Control of Industry, which shall be abolished.
2. Service of Standards and Research to take over the duties of the present Bureau of Technical Studies of the Service of Technical Documents and Legislation and also the Bureau of Experimentation, both of which shall then be abolished.
3. Service of Patents and Trade Marks to include patent and trademark operations of present Patent Service plus the trade mark registration functions of the Saigon and provincial Courts of Justice.
4. Service of Fuels and Minerals to absorb present functions of the Bureau of Mining Control and the Service of Mineral Research of this Department, and the Center of Geological Research of the Department of Education. Transfer to the Department of Labor responsibility for industrial safety inspection now vested in the Bureau of Mining Control.

G. Secretary General

1. Establish a Service of Program and Policy which would include a Bureau of Statistics and Economic Analysis, Bureau of Program Review, and a Bureau of Laws and Regulations.
2. Establish a Service of Field Operations to supervise

the field organization. Establish a field office in each area as the need develops, beginning with Hue, Tourane, Nhatrang and Dalat. With establishment of Prefectures-General, re-designate present offices in Tourane and Dalat. Request National Office of Exchange to establish an operational branch in Tourane. Authorize field office in Tourane to issue import-export licenses.

3. Establish a ^{Bureau}~~Service~~ of Laws and Regulation ^{within the Service of Programs & Policy} in which would be centralized all legal and legislative activities of the Department and abolish all superseded entities.
4. Establish a Service of Administration to take over all personnel, accounting, material, mail and files activities of the Department and abolish all superseded entities. Add a Bureau of Organization and Methods.

H. Directorate of Foreign Commerce

1. Create a Service of Import-Export Licenses to be solely responsible for licensing functions and consolidating activities of this nature now performed by the Directorate of Commercialized Aid (formerly National Committee of Imports) and by the National Office of Exchange in the Department of Finance.
2. Bureau of Exports, re-designated Export Licenses, plus Bureau of Imports, re-designated Import Licenses, plus Bureau of Control of Traders to be assigned with present functions to the Service of Import-Export Licenses.

Bureau of Quotation of Prices to be incorporated in Bureau of Export Licenses.

3. Confirm and effectuate previous transfer (in principle) of Service of Program and Economic Relations from Office of the General Secretary to the Directorate of Foreign Commerce. Consolidate in this Service the planning functions of the Directorate of Commercialized Aid in regard to import needs of commerce and industry. Re-designate this entity as the Service of Program Planning.
4. Consolidate in proposed national planning agency the present functions of the Directorate of Commercialized Aid and other Departments of the Vietnamese Government concerning negotiation with foreign Economic Aid Missions in planning the overall import program.
5. Abolish the Directorate of Commercialized Aid.
6. Establish a Service of Export Development to seek and develop foreign outlets for Vietnamese products, and transfer to this Service the Bureau of Commercial Agreements and Bureau of International Conferences, Fairs, and Expositions now assigned to the Service of Program and Economic Relations.

I. Other Management Recommendations

1. Physical consolidation of Department, if need be by removing outside agencies to make room.
2. Codification of all laws and regulations concerning trade and industry.

3. Clarify legal position of the corporate form of business organization (limited liability); rights and powers of stockholders.
4. Procedural changes in handling mail.
5. Procedural changes in processing Patents and Trade Marks.
6. Raise fees on Patents and Trade Marks.

DEPARTEMENT DE L'ECONOMIE NATIONALE

--oo0oo--

Recommandations suggérées

Nous recommandons que:

A. Le Département de l'Economie Nationale limite ses activités au secteur commercial et industriel de l'économie et reprenne, en conséquence, le titre de Département d'Etat pour le Commerce et l'Industrie. Ce Département assumerait la responsabilité générale de l'action gouvernementale dans les domaines suivants:

1. Collection, analyse et diffusion des statistiques commerciales et industrielles.
2. Développement du commerce extérieur et intérieur y compris la délivrance des licences d'importation et d'exportation.
3. Contrôle des prix.
4. Contrôle des poids et mesures - vérification des normes de produits alimentaires.
5. Détermination des normes de qualité pour les produits manufacturés.
6. Délivrance des brevets d'invention et enregistrement des marques de fabrique déposés.
7. Recherche et prospection des métaux et minerais pour développer de nouvelles ressources.
8. Exploitation des gisements minéraux propriété de l'Etat.
9. Evaluation des besoins en équipement et matières premières importés pour le commerce et l'industrie.

10. Mobilisation industrielle y compris usine, équipement et main-d'oeuvre.
11. Développement et contrôle des coopératives industrielles et commerciales.

Dans les rapports qui suivent, nous examinerons l'opportunité d'investir au Département du Commerce et de l'Industrie des responsabilités suivantes:

- 1.- Réglementation des transports publics et privés, terrestres, aériens et maritimes.
- 2.- Service météorologique
- 3.- Création et maintien de l'aide à la navigation aérienne, délivrance de brevets de pilotage d'avions civils, inspection et enregistrement des aéronefs.
- 4.- Contrôle de l'énergie électrique.

B. Le nouveau Département du Commerce et de l'Industrie doit être déchargé de toute responsabilité en ce qui concerne le planning de l'économie nationale. Son rôle dans le planning économique doit se borner à l'évaluation des besoins et possibilités du commerce et de l'industrie.

Nous sommes persuadés que le planning de l'économie, considéré dans son ensemble, devrait être assuré par un service spécialisé dépendant directement du Président de la République.

C. L'Institut National des Statistiques doit être transféré à l'agence de planning économique en question, et renforcé en personnel pour pouvoir remplir son nouveau rôle élargi. Le

Département aura un Service d'Analyse Economique et Statistique concernant le commerce et l'industrie.

Nous proposons le plan suivant d'organisation interne:

Secrétaire d'Etat

Directeur de Cabinet

Secrétaire Général

Service administratif

Bureau du personnel

Bureau de comptabilité et des fournitures

Bureau de correspondance et des archives

Bureau d'Organisation et de Méthode

Service des Programmes

Bureau de vérification des programmes

Bureau des statistiques et des analyses économiques

Bureau de la législation et des réglementations.

Service d'administration locale

Représentants locaux

Direction du commerce intérieur

Service du Tourisme

Service de l'extension commerciale

Service de Répartition et de Contrôle

Direction du commerce extérieur

Service des licences d'importation et d'exportation

Service de l'extension des exportations

Service du planning du programme

Direction du développement industriel

Service des standards et des recherches techniques

Service de la mobilisation industrielle

Service de la délivrance des brevets d'invention et de l'enregistrement des marques déposées.

Service des mines et des combustibles liquides

Les bureaux du Directeur-Général des mines, de l'artisanat et de l'industrie et du Directeur-Général du Commerce devraient être supprimés, parce que le poste de Directeur-Général ne sera pas nécessaire dans le plan d'organisation proposé.

E. Changement dans les Responsabilités organiques.

1. Transfert de l'Office du Tourisme à la Direction du Commerce intérieur. Cet Office fut récemment encore un organisme semi-autonome rattaché au Département des Travaux Publics, et a été transféré au Département de la Reconstruction et de l'Urbanisme nouvellement créé.

2. Création d'un Service d'Extension commerciale dans la Direction du Commerce Intérieur. Ce Service assumerait les fonctions actuelles du Bureau de l'Extension Artisanale qui serait alors supprimé. Les émissions de radio du Département, actuellement assurées par l'Institut National des Statistiques, seraient placées sous la responsabilité de ce nouveau Service.

3. Création d'un Service de Répartition et de Contrôle dans la Direction du Commerce Intérieur. Ce Service assumerait les fonctions actuelles des bureaux d'Approvisionnement et

de Taxation du Service du Commerce intérieur, et aussi les fonctions des Services du Contrôle des Prix et de la Répression des Fraudes actuellement rattachés à la Direction du Commerce Intérieur. Les organismes déplacés par le nouveau Service seraient supprimés.

4. Transformation de la Chambre de Commerce en une unité privée.

F. Direction du Développement Industriel.

1. Service de la Mobilisation Industrielle qui assumera les fonctions de l'actuel Bureau de Contrôle Industriel, lequel sera aboli.

2. Service des Standards et des Recherches techniques qui assumera les fonctions de l'actuel Bureau des Etudes Techniques du Service de la Législation et de la Documentation Technique et aussi celles du Bureau des Recherches. Ces deux Bureaux seront abolis.

3. Service des Brevets d'invention et des marques déposés qui assumera les fonctions d'enregistrement des brevets d'invention et des marques de fabrique déposés de l'actuel Service des Brevets, plus les fonctions d'enregistrement des marques de fabrique actuellement assurées par les tribunaux de Saïgon et des provinces.

4. Service des Combustibles liquides et des Mines qui absorbera les fonctions de l'actuel Bureau du Contrôle Minier du Service des Recherches Minières de ce Département, et du Centre des Recherches Géologiques du Département de l'Education. Le

Département du Travail deviendrait responsable de l'Inspection de la Sécurité industrielle, qui est actuellement assumée par le Bureau du Contrôle Minier.

G. Secrétariat Général

1. Création d'un Service des Programmes qui comprendra un Bureau des Statistiques et des Analyses économiques, un Bureau de Vérification des Programmes et un Bureau de Législation et de Réglementation.
2. Création d'un Service des Opérations locales pour contrôler l'organisation locale. Etablissement d'un bureau local dans chaque localité selon les besoins, en commençant par Hué, Tourane, Nha Trang et Dalat. Avec la création des Préfectures Générales reviser l'appellation des présents bureaux de Tourane et de Dalat. Demander la création d'une agence de l'Office des Changes à Tourane. Autoriser le Bureau local de Tourane à délivrer des licences d'importation et d'exportation.
3. Création du Bureau de Législation et de Réglementation au sein du Service des Programmes, qui centralisera toutes les activités en matière de législation et jurisprudence du Département et suppression de toutes les entités faisant double-emploi.
4. Création d'un Service Administratif qui prendra en charge toutes les questions concernant le personnel, la comptabilité, le matériel, la correspondance et les archives du Département et suppression de toutes les entités faisant double-emploi. Addition d'un Bureau d'Organisation et de Méthode.

H. Direction du Commerce extérieur

1. Création d'un Service des Licences d'Importation et d'Exportation qui s'occupera uniquement de la délivrance des licences, et dans lequel seront réunies toutes les activités de cette nature jusqu'à présent assurées par la Direction de l'Aide commercialisée, (auparavant Comité National des Importations) et par l'Office National des Changes du Département des Finances.
2. Bureau des Exportations rebaptisé Bureau des Licences d'Exportation, plus le Bureau des Importations rebaptisé Bureau des Licences d'Importation, plus le Bureau de Contrôle des Commerçants devraient relever, sans changement de leurs fonctions actuelles, du nouveau Service des Licences d'Import-Export. Le Bureau de la Cotation des Prix sera incorporé au Bureau des Licences d'Exportation.
3. Confirmer et rendre effectif le transfert amorcé (en principe) du Service du Programme et de Relations Economiques du Secrétariat Général à la Direction du Commerce Extérieur. Consolider dans ce Service les fonctions de "planning" de la Direction de l'Aide Commercialisée en considération des besoins en importation du Commerce et de l'industrie. Rebaptiser cette entité Service des Programmes.
4. Consolider dans l'agence nationale de planning envisagée les fonctions actuelles de la Direction de l'Aide Commercialisée et des autres organismes du Gouvernement vietnamien concernant les négociations avec les missions d'aide économique Extérieure

pour le "planning" des programmes généraux d'importation.

5. Suppression de la Direction de l'Aide Commercialisée, qui aura perdu sa raison d'être.

6. Création d'un Service d'Extension des Exportations pour chercher et développer des débouchés extérieurs aux produits vietnamiens et transfert à ce Service du Bureau des Accords commerciaux et du Bureau des Conférences, Foires et Expositions internationales, actuellement rattachés au Service du Programme et des Relations Economiques.

I. Autres recommandations administratives.

1. Consolidation physique du Département. Au besoin déplacer les bureaux étrangers au Département.

2. Codification de tous les lois et règlements concernant le Commerce et l'Industrie.

3. Détermination du statut des associations commerciales à responsabilité limitée, par exemple les sociétés anonymes; droits et pouvoirs des actionnaires.

4. Changement de procédure dans l'acheminement de la correspondance.

5. Changement de procédure dans la délivrance des brevets d'invention et des marques de fabrique déposées.

6. Augmentation des droits de timbres sur les brevets d'invention et des marques de fabrique déposées.